

Éducation sur les traités pour tous

Plan d'éducation sur les
Traités de la maternelle à
la 12^e année du Manitoba



TREATY RELATIONS
COMMISSION OF MANITOBA

Manitoba 

Éducation sur les traités pour tous – Plan d'éducation sur les Traités de la maternelle à la 12^e année du Manitoba

Juin 2023

La Treaty Relations Commission of Manitoba a franchi une étape importante en 2019-2020 en complétant une décennie de services et de soutien en matière d'éducation sur les Traités auprès des écoles de toutes les administrations et régions géographiques du Manitoba. La réalisation de cet objectif a été rendue possible grâce au dévouement du conseil des aînés et de la commissaire, ainsi qu'aux partenariats avec la Assembly of Manitoba Chiefs, Services aux Autochtones Canada, Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba et le Manitoba First Nations Education Resource Centre, avec un large soutien de la part des associations d'éducateurs professionnels. L'initiative d'éducation sur les Traités s'est amorcée en 2009-2010 et a pris de l'ampleur dans toutes les régions de la province avec la participation des écoles provinciales, des écoles des Premières Nations, des écoles indépendantes subventionnées et des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Au début de l'année scolaire 2019-2020, la Treaty Relations Commission of Manitoba et Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba ont conclu un accord de financement aux termes duquel la Commission continuerait d'offrir l'éducation sur les Traités dans les écoles du Manitoba. Depuis 2009-2010, 86 % des écoles de la province ont participé à l'éducation sur les Traités.

Des progrès considérables ont été accomplis à ce chapitre. L'objectif actuel est de **veiller à ce que l'ensemble des membres du personnel scolaire et des élèves reçoivent une éducation sur les Traités afin de comprendre l'importance de l'esprit et de l'intention d'origine des Traités et des relations découlant des Traités, et ce en rétablissant un équilibre entre l'histoire orale et les documents écrits, et notamment de comprendre notre histoire commune, puisque nous sommes tous des peuples des Traités**. Ce travail répond aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la réconciliation du Manitoba.

Dans le cadre de l'*Éducation sur les Traités pour tous*, les enseignants de la maternelle à la 12^e année du Manitoba devront suivre la formation de deux jours au plus tard le 31 décembre 2025. Tous les autres membres du personnel scolaire sont tenus d'assister à la première journée de formation relative à l'éducation sur les Traités. Il est reconnu que la réalisation de cet objectif nécessite un soutien à tous les niveaux de notre système scolaire à court terme, ainsi qu'un plan durable à long terme pour veiller à ce que tous les élèves quittent l'enseignement de la maternelle à la 12^e année en comprenant les Traités et nos

responsabilités partagées. Les écoles sont priées de soumettre un plan de mise en œuvre général, au plus tard le 31 octobre 2023, dans le cadre de leur rapport sur l'amélioration continue.

Pour veiller à ce que notre objectif collectif de l'*Éducation sur les Traités pour tous* soit atteint, un comité directeur a été remis sur pied en juillet 2022. Ce comité travaille de concert, en partenariat avec la Treaty Relations Commission of Manitoba, des Aînés, des grands-mères, des gardiens du savoir, Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba, le Manitoba First Nations Education Resource Centre, la Manitoba Teachers' Society, la Manitoba Association of School Superintendents, la Manitoba Federation of Independent Schools et le Conseil consultatif de la Direction générale de l'inclusion des Autochtones.

Le Comité directeur a défini les stratégies suivantes pour assurer la réussite.

1. Offrir l'éducation sur les Traités aux dirigeants scolaires

Reconnaissant le rôle important des dirigeants d'école dans le plan *Éducation sur les Traités pour tous*, les occasions pour accroître les appuis aux directeurs et aux directeurs adjoints d'école seront explorées tout au long de la mise en œuvre du plan. Nous sommes heureux d'accueillir le Council of School Leaders (COSL) au sein de notre Comité directeur.

Le plan comprend aussi le perfectionnement professionnel. Chaque année, en décembre, la Treaty Relations Commission of Manitoba organise une séance consacrée à l'éducation sur les Traités à l'intention des dirigeants scolaires. Cette séance est offerte à l'ensemble de la haute direction ainsi qu'aux directeurs et aux directeurs adjoints des écoles publiques, des écoles des Premières Nations et des écoles indépendantes subventionnées. La prochaine séance aura lieu les 6 et 7 décembre 2023. Pour vous inscrire à cette séance ou à d'autres possibilités de formation, consultez le www.trcm.ca/education/grow/.

2. Offrir l'éducation sur les Traités à nos enseignants et à notre personnel scolaire

De nombreuses divisions scolaires et écoles ont déjà pris un engagement envers l'éducation sur les Traités. Plus de 90 % de leurs enseignants ont participé à la formation.

Étant donné l'obligation de terminer l'éducation sur les Traités pour tous les enseignants et le personnel scolaire au plus tard le 31 décembre 2025, il est prévu de développer la capacité locale de manière continue. Pendant la période de transition, la Commission continuera d'offrir l'éducation sur les Traités.

Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba recueillera chaque année des renseignements sur le nombre d'enseignants et de membres du personnel scolaire qui ont reçu une formation conformément aux lignes directrices du Cadre pour l'amélioration

continue de la maternelle à la 12^e année — Planification et préparation des rapports des divisions scolaires. Une procédure de présentation des rapports distincte sera mise en place pour les écoles indépendantes subventionnées. Ces exigences en matière de rapports feront l'objet d'une communication distincte.

Le Ministère veillera à ce que toutes les écoles du Manitoba aient accès à des trousseaux de ressources pédagogiques relatives à l'éducation sur les Traités afin d'aider les enseignants à transmettre le contenu de l'éducation sur les Traités. Le gouvernement du Manitoba investit jusqu'à 1,3 million de dollars pour fournir plus de 2 000 trousseaux par l'entremise de financement du fonds Indigenous Reconciliation Initiative Fund. Les trousseaux seront distribués aux écoles du Manitoba tôt cet automne. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement des années au cours desquelles la Commission a fourni ces trousseaux lorsque les enseignants ont participé à une formation.

3. Appuyer la mise en œuvre dans les divisions et districts scolaires par l'entremise d'enseignants catalyseurs et de réseaux d'apprentissage

Pour appuyer la mise en œuvre à grande échelle de l'éducation sur les Traités dans nos écoles, un soutien au sein des divisions est nécessaire par l'entremise d'enseignants catalyseurs (voir l'**annexe** pour en savoir plus).

Les enseignants catalyseurs ont été désignés par leur division scolaire, leur autorité de l'éducation ou leur école respectives pour assumer un rôle de leadership afin d'offrir et de mettre en œuvre l'éducation sur les Traités. Il peut s'agir d'un conseiller ou d'un enseignant de la division. Ce poste servira de catalyseur pour atteindre notre objectif commun qui est de veiller à ce que chaque éducateur et membre du personnel de notre système d'éducation participe à la mise en œuvre de l'éducation sur les Traités et l'appuie. La Treaty Relations Commission of Manitoba a déjà offert une formation destinée à soutenir les enseignants catalyseurs. Les divisions ayant besoin d'aide pour identifier les options permettant de remplir ce rôle sont priées de communiquer avec le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba. Un soutien aux plus petites divisions scolaires est également prévu.

Tout au long de la prochaine année scolaire, deux réseaux d'apprentissage pilotes (anglais et français) d'enseignants catalyseurs seront formés et des séances seront organisées tous les deux mois pour soutenir le renforcement continu de la capacité et l'établissement de liens. Les aînés et les gardiens du savoir seront invités à participer à ces réseaux. La Commission animera les réseaux pendant l'année scolaire 2023-2024. Une liste des enseignants catalyseurs sera établie afin de diffuser ces renseignements au cours de l'année scolaire. Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba évaluera ce réseau et ce soutien afin de guider nos plans pour les années à venir.

4. Assurer une éducation sur les Traités aux élèves de la maternelle à la 12^e année

Dans le cadre du processus de renouvellement des programmes d'études de la maternelle à la 12^e année du Manitoba, l'éducation sur les Traités est intégrée aux résultats d'apprentissage des programmes d'études et dans l'ensemble du *Cadre d'apprentissage*.

Le Ministère procède également à un examen de tous les cours mis en place par les écoles afin de créer des cours élaborés par le Ministère auxquels tous les éducateurs peuvent avoir accès. L'un des premiers cours qui sera ajouté en tant que cours optionnel sera un cours de synthèse 40S portant sur l'éducation sur les Traités. Le cours existant de la Commission mis en place par les écoles continuera d'être offert jusqu'à ce qu'il soit réorganisé de manière à répondre aux exigences.

5. Planifier avec les partenaires de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

Nous reconnaissons l'importance de soutenir nos éducateurs des jeunes enfants dans le cadre de l'éducation sur les Traités. Nous sommes heureux d'annoncer que, dans le cadre de sa planification, Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba consultera également le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants afin de déterminer les exigences en matière d'éducation pour les éducateurs des jeunes enfants, et d'établir le contenu qui peut être adapté et inclus dans un programme des premières années d'études pour nos plus jeunes apprenants. Éducation et Apprentissage de la petite enfance et la Treaty Relations Commission of Manitoba collaboreront à l'élaboration de ce plan au cours de l'année.

Planification continue

Dans le cadre de ce partenariat avec la Commission, ce plan d'*Éducation sur les Traités pour tous* répond à l'appel à l'action 62 (en particulier i) de la Commission de vérité et réconciliation et est conforme aux appels à l'action 12, 63 et 64. Cette initiative reconnaît l'engagement du gouvernement du Manitoba à faire progresser la réconciliation et est guidée par les principes de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, tels qu'ils sont énoncés dans la Loi sur la réconciliation. Le Comité directeur de l'éducation sur les traités continuera à se réunir pour guider la mise en œuvre de ce plan.

Les écoles sont priées de soumettre un plan de mise en œuvre général, au plus tard le 31 octobre 2023, dans le cadre de leur rapport sur l'amélioration continue.

Pour de plus amples renseignements, consultez la page www.edu.gov.mb.ca/dga/education_traites.html. Pour en savoir plus sur l'éducation sur les Traités, veuillez consulter la page <https://trcm.ca/education/>. Si vous avez des questions concernant le plan ou les exigences en matière de formation et de rapports à venir, n'hésitez pas à écrire aux adresses suivantes : IID@gov.mb.ca ou teadmin@trcm.ca.

Nous remercions les membres du Comité directeur pour leur soutien et leur engagement continus. Nous remercions également tous les dirigeants de division, de district et d'école pour leur leadership, leur soutien et leur participation dans le cadre de la réalisation de l'objectif de *l'Éducation sur les Traités pour tous*.

Annexe : **Rôle des enseignants catalyseurs en matière d'éducation sur les Traités**

Voici un aperçu du rôle et des responsabilités des enseignants ou des dirigeants de division qui sont désignés par leur division scolaire, leur autorité de l'éducation ou leur école respectives pour assumer un rôle de leadership afin de renforcer la capacité d'offrir et de mettre en œuvre l'éducation sur les Traités. Ce poste servira de catalyseur pour atteindre notre objectif commun qui est de veiller à ce que chaque éducateur et membre du personnel de notre système d'éducation participe à la mise en œuvre de l'éducation sur les Traités et l'appuie, de concert avec la Treaty Relations Commission of Manitoba (la Commission) et le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba.

Le rôle des enseignants catalyseurs consiste à introduire, à promouvoir, à animer et à offrir une formation locale relative à l'éducation sur les Traités dans leur division scolaire ou leur région respectives. Voici les responsabilités des enseignants catalyseurs :

- être bien informés sur les procédures de leur division scolaire, de leur région et de leur collectivité respectives afin de savoir comment introduire et promouvoir au mieux l'éducation sur les Traités dans les écoles et les salles de classe;
- participer à un atelier de formation de deux jours relatif à l'éducation sur les Traités de la Commission afin de soutenir la formation et la mise en œuvre de l'éducation sur les Traités dans les écoles et les salles de classe dans leur division scolaire et leur région respectives;
- se familiariser avec les ressources de l'éducation sur les Traités afin de soutenir la mise en œuvre de l'éducation sur les Traités dans les salles de classe;
- participer au réseau provincial et régional d'apprentissage des responsables d'enseignants catalyseurs coordonné et dirigé par la Commission en collaboration avec la Direction générale de l'inclusion des Autochtones, pour l'échange de connaissances, le renforcement continu de la capacité et le soutien;
- servir de personnes-ressources de l'école et de la division pour la Commission et la Direction générale de l'inclusion des Autochtones et se tenir au courant du matériel de formation relatif à l'éducation sur les Traités;
- servir de responsables régionaux et divisionnaires de l'éducation sur les Traités en faisant mieux connaître l'éducation sur les Traités, en coordonnant et en offrant des séances de formation relative à l'éducation sur les Traités à l'école, dans la région et la division pour les enseignants en classe;

- fournir un leadership et un soutien à la haute direction, à l'administration des écoles et aux plans de formation et de mise en œuvre durables de l'éducation sur les Traités dans les écoles, les divisions et les régions;
- inclure les aînés et les gardiens du savoir locaux ou le conseil des aînés de la Commission pour appuyer la mise en œuvre de l'éducation sur les Traités au niveau des divisions, des écoles et des salles de classe;
- recenser et diffuser les ressources supplémentaires qui appuient la mise en œuvre de l'éducation sur les Traités au niveau des divisions, des écoles et des salles de classe;
- soutenir la haute direction dans la collecte et la communication des données divisionnaires relatives au nombre d'employés formés dans l'éducation sur les Traités.